

L'entre-soi communautaire juif anversois

De la maternelle à la rhétorique, à l'inverse de ce qui se passe à Bruxelles, la plupart des jeunes Juifs anversois fréquentent l'école juive. Un phénomène qui nourrit l'entre-soi communautaire juif anversois.

Aux alentours de la gare centrale d'Anvers, il est courant de croiser des hassidim vêtus de leur caftan noir, la tête couverte d'un chapeau aux larges bords ou d'une toque de fourrure, le visage encadré par des papillotes et des femmes portant perruque, habillées d'une jupe ou d'une robe informe, avec dans leur sillage de jeunes enfants, qui poussent le dernier-né dans un landau. Bien qu'Anvers ne soit pas la ville avec le plus grand nombre de hassidim, elle est toutefois devenue au fil des années un des grands pôles du hassidisme dans le monde.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'orthodoxie n'a eu de cesse d'investir les différentes structures communautaires, de telle sorte qu'elle est devenue le modèle de vie juive dominant dans la ville portuaire flamande. Sous cette apparente uniformité existe toutefois une certaine diversité religieuse et culturelle, comme en témoignent les orientations religieuses et idéologiques variées des nombreuses écoles juives, d'enseignement de plein exercice ou à temps partiel.

L'école, dont la fonction première est la transmission des savoirs, demeure un lieu de socialisation intense et joue un rôle déterminant dans la formation identitaire. C'est donc un lieu fortement investi.

Avant-guerre, deux écoles juives subventionnées existent à Anvers : Tachkemoni, de type sioniste conservateur et l'orthodoxe Jesode Hatorah-Beth Jacob. Mais, malgré

l'existence de ces structures scolaires, la toute grande majorité des jeunes Juifs de la ville fréquente à l'époque des écoles appartenant à la filière publique. Ce qui ne manque bien évidemment pas de présenter des implications cruciales sur la façon dont ces jeunes vivent leur identité, l'école publique faisant fonction de creuset émancipateur pour nombre d'entre eux.

L'occupation nazie va marquer un tournant décisif dans cet état de choses:

la Seconde Guerre mondiale constituera une véritable rupture dans l'inéluctable processus d'assimilation des nouvelles générations. La disparition de près de 65% de la population juive anversoise et l'arrivée de communautés ultra-orthodoxes d'Europe centrale et orientale vont profondément modifier le paysage juif anversois. Après-guerre, le sentiment d'urgence de sauver et de conserver une identité juive en péril est réaffirmé vigoureusement. L'éducation des jeunes générations joue un rôle déterminant dans cette tentative de perpétuer un héritage menacé de toutes parts.

De nos jours, Anvers abrite plusieurs écoles juives d'enseignement primaire et/ou secondaire appartenant au réseau libre subsidié et de nombreuses écoles privées de type hassidique. Les trois principales écoles juives de la ville sont Jesode Hatorah-Beth Jacob, Tachkemoni et, depuis 1978, l'école Yavné, établissement de type sioniste religieux qui ne tolère pas la mixité. Ces écoles sont comparables aux écoles catholiques de la filière libre : elles ont structurellement le même statut et ont un caractère religieux englobant tous les aspects de l'instruction dispensée. Mais, à l'inverse de la grande majorité des écoles du réseau libre (confessionnel ou non), aucune de ces écoles juives ne fait partie d'un organe coordinateur d'enseignement.

Dès l'immédiat après-guerre, différentes écoles de type hassidique feront leur apparition afin de répondre aux attentes spécifiques de cette frange de la population juive.

Seule une minorité d'entre elles (les écoles primaires Bais Chinuch, Benoth Jerusalem, Wiznitz) sont aujourd'hui des établissements reconnus et subsidiés par la communauté flamande. Les autres écoles juives ultra-orthodoxes sont toutes privées : elles ne se réclament d'aucune méthode d'apprentissage, ne bénéficient d'aucune aide des pouvoirs publics et ne sont donc pas en mesure d'octroyer un certificat de fin d'études reconnu. A l'instar des enfants suivant l'enseignement à domicile, les élèves de ces écoles qui souhaiteraient poursuivre leur cursus scolaire au-delà de l'âge d'obligation scolaire sont tenus de passer devant une commission d'examen de la communauté flamande pour contrôler si les connaissances de base ont été acquises. ...

La reconnaissance par les pouvoirs publics et l'obtention d'une aide financière supposent que les écoles du réseau libre subsidié se conforment à un programme défini. Chacune de ces écoles propose donc un double cursus, constitué d'études dites juives et d'études dites profanes. Les écoles les plus orthodoxes achoquent toutefois sur un certain nombre d'exigences en matière de connaissances de base : ainsi, la connaissance du néerlandais demeure souvent imparfaite. Le néerlandais est uniquement enseigné dans le cadre des cours profanes et n'a pas réussi à s'imposer comme langue première au sein d'une communauté aux pratiques linguistiques complexes et aux attaches plurielles.

Les cours d'éducation sexuelle et les cours de «technologies de l'information et de la communication» posent également un problème. Malgré l'obligation d'enseigner ces matières, force est de constater que ce n'est pas toujours le cas. Les responsables (religieux) de l'école orthodoxe Jesoda Hatorah contournent systématiquement l'obligation d'enseigner ces cours, affirmant qu'ils vont à l'encontre du projet éducatif de leur établissement. C'est également pour cette raison que l'école primaire hassidique Bais Rachel a pris il y a peu la décision radicale de renoncer aux subsides qui lui étaient

accordés...

À l'inverse de ce qui se passe à Bruxelles, la toute grande majorité des jeunes Juifs anversoïis trouvent le chemin de l'école juive. La plupart d'entre eux effectuent l'ensemble de leur parcours scolaire, de la maternelle à la rhétorique, dans un établissement communautaire, agréé ou non. La population de ces écoles est, par la force des choses, fort homogène. Garanties de la perpétuation de la tradition, elles accueillent uniquement les élèves considérés comme juifs. Afin d'éviter tout quiproquo, le règlement des écoles juives subsidiées spécifie le caractère judaïque de leur enseignement et l'obligation des parents (ou de l'un d'eux) d'être membres d'une des communautés religieuses reconnues. Ainsi, les parents souhaitant inscrire leur enfant à Tachkemoni ou Yavné se doivent d'être affiliés à Shomre Hadass. Les membres de la communauté orthodoxe Machsiké Hadass envoient quant à eux leurs enfants à Jesode Hatorah-Beth Jacob. Ceci réduit bien évidemment toute possibilité d'interaction avec des personnes en dehors de la communauté et renforce la tendance au communautarisme.

Jusqu'à présent, l'administration compétente en matière d'enseignement s'est révélée particulièrement accommodante à l'égard de ces écoles destinées à une population souhaitant explicitement rester en retrait et qui donne parfois l'impression de vouloir appliquer la loi, de s'y soumettre sans pour autant adhérer au principe même.

Dans une société belge fortement pilarisée et marquée par un pluralisme culturel croissant, la création d'écoles juives, à l'image de celles appartenant à la filière libre, peut être considérée comme le résultat logique d'un particularisme revendiqué. Ces dernières années, dans un contexte d'hostilité croissante envers les Juifs, certains parents, pourtant peu enclins à céder à la tentation du repli religieux, ont fait le choix de l'école juive pour leurs enfants moins par conviction religieuse ou «ethnique» que par souci de sécurité. Tous ces

éléments – religiosité accrue, lien fort avec Israël au point de devenir principale source d'investissement identitaire, sentiment d'insécurité ne manqueront pas de nourrir le phénomène de l'entre-soi communautaire juif anversois.

«La chanson de Sarah», conférence chantée d'Henri Goldman

Moment très émouvant que ces deux soirées, fin janvier à l'UPJB, avec Henri Goldman et sa conférence chantée, « La Chanson de Sarah ». On le connaît intellectuel et polémiste, (cf. la revue Politique et les chroniques de son blog), on l'a connu chanteur, adoré « Yiddish » et « Ville Métisse », les chansons publiées en 1983 dans l'album « Ville Métisse». Mais ce soir-là, il enfile les deux casquettes à la fois et entraîne son public dans une balade originale au travers de ce répertoire mal connu, et pourtant assez large, des chansons évoquant le monde juif. Une heure trente ou à peu près de paroles et de musiques, Henri qui raconte, et fait écouter, « Marca » Henri qui reprend sa guitare et chante, quelquefois. Sa voix a un peu vieilli, mais moins que celle de Sting, mais elle a gardé son timbre si particulier, une voix comme légèrement embrumée...elle se fait tendre quand il chante, lui qu'on connaît hâbleur, âpre dans les discussions.

Tendresse et souvenir

Sur la scène, un pupitre où sont affichées des pochettes de 45 tours, celles de ces artistes des années 50,60,70... Sacha Distel, Joe Dassin, Richard Anthony, Pierre Barouh, Yves Montand, tous ces artistes qui n'ont pas affiché leur judéité, et qui pourtant étaient juifs. C'était l'époque où les rares parents revenus des camps de la mort se taisaient. C'était l'époque où leurs enfants n'osaient pas

questionner, c'était l'époque où la société ne voulait pas prêter l'oreille aux victimes du génocide des juifs par les Nazis. Peu à peu, quelques voix s'élèveront. Mais Henri Goldman n'a pas choisi cette veine -là, celle de « Nuit et brouillard » de Jean Ferrat né Jean Tenenbaum, enfant caché, orphelin à 12 ans d'un père mort à Auschwitz. Il n'a pas choisi non plus « L'affiche rouge » d'Aragon et Ferré (1955). Il propose des chemins de traverse, il a glané des chansons oubliées, comme « Le chemin des oliviers » de Francis Lemarque, où le violon en dit bien plus que les paroles, simplement suggestives, évoquant un chemin qui n'est plus que poussière, où toute l'herbe a disparu, un chant pour « nos frères qui ont tombés et sont morts en cherchant/cherchant bien longtemps/ de la liberté le chemin/le chemin ».

Donc, ni pathos, ni drapeau...même s'il a déniché cette rareté, cette chanson où Serge Gainsbourg s'engage, avec « Le sable et le soldat » aux côtés des soldats israéliens pendant la guerre de juin 1967. Ou cette autre, « L'île du Rhône » (1963) métaphore d'Enrico Macias pour évoquer la ferveur des kibboutzim ensemençant le désert, et bâtissant leur Etat.

A travers ses choix, c'est la vie juive européenne d'autrefois qui surgit, entre Pologne et exil, celle des tailleurs, de la fille qui fait son trousseau de mariage (Renée Lebas, « Tire tire l'aiguille »), ou la jeune femme qui s'est arrachée à l'atelier familial pour partir en Amérique (« Sarah », Charles Aznavour). Ces chansons réalistes manient aussi l'humour, avec « Schmile », le fils de tailleur pas fichu de tailler une manche comme il faut, une chanson épicée d'accent yiddish, (Georges Ulmer, 1951). En yiddish ou en français, Georges Moustaki parodie « Les mères juives », leur encombrante attention, et c'est efficace et drôle.

Le vertige de l'absence

Humour, pudeur, mais déchirure aussi. Je craque lorsqu'Henri nous fait réécouter ce tube des années 80, où l'autre Goldman- Jean-Jacques- appuie sur l'identification, « *comme toi/ comme toi/ comme toi* » pour évoquer la petite Sarah aux yeux clairs : « *Sa vie, c'était douceur,*

rêves et nuages blancs/Mais d'autres gens en avaient décidé autrement/Elle avait tes yeux clairs et elle avait ton âge/C'était une petite fille sans histoire et très sage/Mais elle n'est pas née comme toi/Ici et maintenant/Comme toi Comme toi ».

L'après-guerre, ce furent aussi ces années où les enfants des déportés ont appris à grandir, dans l'ombre des disparus ou des rescapés. Parfois dans la pauvreté, ou la « gêne », pour des « Vacances au bord de l'eau », récit de vie très émouvant de Michel Jonasz, amené au piano par une mélodie toute simple, entêtée et nostalgique. Cette chronique d'été, douce comme « les glaces au bord de l'eau », dont l'émouvante « Middelkerke » d'Henri-Marca est la cousine belge.

Mais que faire de cette mémoire douce et déchirante ? Parce qu'il faut bien vivre, Danielle Messia tente de s'en libérer dans « Grand-mère Ghetto », un chant à chaque strophe plus aigu et plus puissant, et dont le chorus final s'évanouit dans l'air :

« Grand-mère ghetto/Tout ce que tu dis je le crois/La ferveur, le fardeau/Et la méchanceté des rois/Mais Grand-mère ghetto/Grand-mère ghetto/Regarde comme il fait beau/Y a des enfants dans la rue/Des qui n'ont jamais rien su/Non, je jouerai pas le rôle/De ces ombres de l'histoire/Qu'ont la tête dans les épaules/Et froid dans leur manteau noir/. La chanson a été composée sans doute à la fin des années 70 ou au début des années 80. Née à Jaffa en 1956, la jeune artiste meurt d'une leucémie en 1985, elle a laissé une œuvre rare, elle termine « Grand-Mère ghetto » sur un cri, une profession de foi :

« J'voudrais rouvrir la confiance

Comme une porte sur le monde

J'voudrais rire sur l'existence

Tuer les vieux démons qui grondent

Tuer les vieux démons »

Avec ce récital, Henri Goldman parcourt 60 années de chanson. Il sert ce répertoire avec émotion, efficacité, sobriété. Les bornes du temps

s'effacent, et l'on s'aperçoit que c'est déjà demain, et qu'hier n'a pas passé, enchâssé dans une mélodie, enroulé dans un refrain dont on retrouve soudain les paroles, étonné et ému. « Azoy », comme chantait Régine.

Françoise Nice

Editorial: Cinquante ans d'occupation et de spoliations

En [mai 1967](#), l'Égypte présidée par Gamal Abdel Nasser, procède à d'importants mouvements de troupes dans le désert du [Sinaï](#), et exige le départ des forces de maintien de l'ordre de l'[ONU](#) qui s'y trouvent depuis 1956 à la suite de ce que qu'on a appelé la guerre du Sinaï... Cette guerre qui avait vu, les 29 et 31 octobre 1956, la France et la Grande-Bretagne attaquer l'Égypte en raison de la nationalisation du Canal de Suez par le même Gamal Abdel Nasser, Israël en profitant pour s'emparer de la péninsule du Sinaï. Face aux menaces de l'Union Soviétique et à l'intervention des Nations unies, les forces

armées françaises, britanniques et israéliennes se virent contraintes d'évacuer le Sinaï, remplacées par les forces d'urgence des Nations unies à partir du 15 novembre 1956.

En ce même mois de mai 1967, l'Égypte impose aussi le blocus du [détroit de Tiran](#) qui donne accès au port israélien d'[Eilat](#).

Après un mois de tergiversations, le 5 juin 1967, Israël décide de lancer une attaque «préventive» aérienne et terrestre contre l'Égypte au sud. À la suite du succès éclair dans le Sinaï, Israël lance une contre-attaque contre la Jordanie puis le 9 juin contre la Syrie sur le [plateau du Golan](#).

À la suite de six jours de combats, de nouvelles lignes de [cessez-le-feu](#) remplacent les anciennes. La Cisjordanie en ce compris Jérusalem-Est – toutes deux annexées par la Jordanie en 1950 -, la péninsule du Sinaï, la bande de Gaza (toutes deux égyptiennes) et le plateau du Golan (syrien) passent ainsi entièrement sous contrôle israélien.

À l'époque, nombreux ont été ceux qui ont cru à la nature défensive de l'opération israélienne. Mais il est vite apparu que cette guerre avait été préparée de longue date et qu'Israël attendait un prétexte acceptable par la Communauté internationale pour la mener. Ce prétexte, Nasser le lui a fourni en fermant l'accès au détroit de Tiran. On ne peut expliquer autrement la fulgurance avec laquelle l'aviation israélienne a détruit, au sol, la quasi totalité de la flotte aérienne égyptienne, s'assurant ainsi la maîtrise totale de l'espace aérien.

Dans les mois qui suivent, des responsables politiques israéliens sillonnent l'Europe pour affirmer que cette guerre pourrait avoir constitué un mal pour un bien. Maintenant qu'Israël s'est rendu maître de la totalité de la Cisjordanie, il va pouvoir négocier la paix contre les territoires... On se rend vite compte qu'il n'en est rien car dès le mois de

juillet, le gouvernement israélien travailliste du premier ministre, Levy Eshkol, envisage l'annexion de certains des territoires conquis, pour constituer des zones tampons. D'autres zones seraient destinées à servir de monnaie d'échange dans le cadre d'une future paix avec les États arabes voisins. Israël lance très vite le plan Allon du nom du ministre du Travail et de l'Intégration, Igal Allon, qui préconise l'implantation de colonies dans les territoires occupés, particulièrement sur le Golan et dans la vallée du Jourdain.

C'est le début d'une colonisation qui ne s'arrêtera plus. Les professions de foi selon lesquelles Israël serait disposé à négocier l'échange des territoires contre la paix, n'aura pas longtemps fait illusion. Dès 1971, Abba Eban, ministre des Affaires étrangères, déclare : *«Israël espère, lors des négociations sur le tracé des frontières, parvenir à conserver ces établissements à l'intérieur de ses frontières telles qu'elles seront reconnues le jour où viendra la paix»*. La Première ministre, Golda Meïr, ne s'embarrasse pas de diplomatie, elle : *«La frontière se trouve là où habitent des Juifs, et non pas sur un tracé de carte»*. Et pour finir, le ministre de la Défense, Moshe Dayan, enfonce le clou, répétant : *qu'«en tout endroit où nous établissons un point d'habitation, nous n'abandonnerons ni ce point ni l'endroit lui-même»*.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, la colonisation n'est donc pas un projet de droite ou d'extrême droite, il s'agit bel et bien initialement d'un projet de la «gauche», tous les ministres que je viens de citer faisant en effet partie du parti travailliste.

Intensification de la colonisation

Il est vrai qu'avec l'arrivée de la droite au pouvoir en 1977 la colonisation va s'intensifier. C'est ainsi qu'en 1977, il existe 31 colonies qui comptent 4.400 habitants hors

Jérusalem-Est. En 1984, ce nombre est passé à 44.000.

En juin 1992, les travaillistes reviennent au pouvoir, le Premier ministre [Yitzhak Rabin](#) annonce un gel de la colonisation. Pourtant, le nombre de colons en Cisjordanie passe de 112.000 en 1992 à 150.000 en 1995, tandis que les colonies de [Jérusalem-Est](#) comptent 170.000 habitants juifs.

en 1993, on comptait environ 120 000 colons en Cisjordanie ; leur nombre augmente de 40 000 sous les gouvernements travaillistes (celui de Rabin, puis celui de Pères, juin 1993-mai 1996, en plein processus d'Oslo !, de 30 000 sous le gouvernement de droite de Benyamin Netanyahu (1996-mai 1999) et encore de 20 000 durant le gouvernement d'Ehud Barak (mai 1999-février 2001). Quand éclate la seconde Intifada, fin 2000,, le nombre de colons en Cisjordanie dépasse les 200 000, **plus un nombre équivalent à Jérusalem-Est.**

En 2008, le nombre de colons en Cisjordanie approchait les 300.000 selon la [Foundation for Middle East Peace](#) et l'organisation de défense des droits de l'Homme B'Tselem. Cette dernière chiffre à 184.700 le nombre de colons à Jérusalem-Est au 31 décembre 2008, soit un total de 475.400 pour la Cisjordanie et Jérusalem-Est. En juillet 2010, un rapport de [B'Tselem](#), s'appuyant sur des sources gouvernementales, révélait que **le demi-million de colons occupe 42% du territoire de la Cisjordanie** dans 121 colonies.

Revenons pour finir sur les accords d'Oslo signés fin 1993. Ils reconnaissent la souveraineté de l'Autorité palestinienne sur la Cisjordanie et Gaza, et le retrait progressif d'Israël de ces territoires à l'horizon 1998. Mais en septembre 1995, l'accord de Taba («Accord intermédiaire sur la bande de Gaza et la Cisjordanie » ou « Oslo II») divise la Cisjordanie en trois zones :

– **La zone A** (3% du territoire, 20% de la population cisjordanienne) comprend les principales villes

palestiniennes, devant être évacuées par l'armée israélienne et passer sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Hébron fait l'objet d'un accord spécial qui prévoit le maintien partiel des Israéliens.

– **La zone B** (27% du territoire, 70% de la population) se compose d'une douzaine de régions rurales. L'Autorité palestinienne y possède les pouvoirs civils, et Israël les pouvoirs en matière de sécurité.

– **La zone C** (70% du territoire, 10% de la population) reste sous contrôle israélien. Les Palestiniens y sont peu nombreux et la zone englobe l'essentiel des colonies juives.

C'est cette zone C, peu peuplée de Palestiniens, que Naftali Bennett, ministre d'extrême droite de l'Éducation, veut aujourd'hui annexer. On peut en conclure que si la plupart des responsables politiques israéliens ont renoncé au Grand Israël (un Israël s'étendant de la mer au Jourdain), car la Cisjordanie est trop peuplée de Palestiniens, ils rêvent toujours d'un Israël aussi grand que possible. et mettent tout en œuvre pour y arriver, Qui donc va les en empêcher ?

Cela méritait bien que ce numéro de *Points Critiques* se focalise sur ces cinquante ans d'occupation et de spoliation de la terre palestinienne.

La vie sous occupation

Ashraf est Palestinien, originaire de Naplouse en

Cisjordanie occupée. Il vit actuellement en Belgique, mais il retourne régulièrement en Palestine. Pour ne pas risquer d'être fiché et refoulé, il signe cet article d'un prénom.

Mon nom est Ashraf, Je suis né et j'ai grandi dans une ville merveilleuse avec ses vingt vergers, ses fontaines publiques et ses mosquées, enserrée dans une vallée entre deux montagnes escarpées, Jezreem et Eibal. Depuis des siècles, Naplouse a hébergé des Musulmans, des Chrétiens et des Samaritains.

Naplouse porte également un autre nom, *Jabal-al-nar*, qui signifie littéralement la montagne de feu : depuis la période des Pharaons, ses habitants ont joué des rôles majeurs dans la résistance aux différents envahisseurs. En 1987-1988, ils ont été le fer de lance de la première intifada.

J'appartiens à une famille chaleureuse composée de deux sœurs et d'un jeune frère. Mon père est tailleur et ma mère coiffeuse. L'atelier de mon père était situé au cœur de la vieille ville. Lors des vacances d'été, j'avais l'habitude d'y travailler avec lui. Il quittait la maison très tôt après la prière *al Fagr* et moi je me levais avec la musique de Fairouz chantée par ma mère pendant qu'elle préparait le petit déjeuner.

Jusqu'à ce jour...

La vie était agréable jusqu'à ce jour fatal de septembre 2000 où tout bascula... Chacun était scotché devant la télévision, regardant l'invasion d'Ariel Sharon, accompagné de centaines de soldats, de la Mosquée Al-Aqsa, l'un des lieux les plus sacrés pour les Musulmans. La population de Jérusalem-Est manifesta et défendit l'Esplanade, lançant des pierres tandis que

l'armée faisait feu, tuant sept Palestiniens et en blessant des centaines. À la fin de la journée, Sharon déclara l'Esplanade propriété juive.

Deux jours plus tard, le monde entier assista, effaré, à l'exécution de Mohammad al Dorra dans les bras de son père devant la position israélienne de Netzarim à Gaza. Les images, rapportées par le journaliste franco-israélien Charles Enderlin, étaient d'une brutalité extrême, insupportable. Mohammad fut tué par un sniper et son père se retrouva handicapé à vie.

Cet événement fut l'étincelle qui mena à l'intifada Al-Aqsa. Un tournant... Colère, frustration et tristesse devinrent une part inséparable de nos vies. Des incidents éclatèrent quotidiennement, les attaques aériennes devinrent routinières, ainsi que l'assassinat des leaders de l'intifada.

Nous étions laissés à nous-mêmes face à l'armée la plus moderne, la mieux équipée et entraînée du monde. Nous fûmes déçus par l'Autorité Palestinienne car nous pensions que nous avions un gouvernement qui pourrait au moins protéger ses citoyens. Mis en place par l'occupation, il n'était en fait qu'une marionnette qui n'avait d'autorité que le nom.

Vivre dans la crainte

En 2002, Israël porta ce conflit à un niveau supérieur en menant une opération de grande ampleur en ré-ennahissant la Cisjordanie et Gaza. Naplouse n'était plus la ville que je connaissais ; des check points partout, l'odeur de la mort dans les rues, un sentiment de panique omniprésent... L'atmosphère paisible qui y régnait fut enterrée sous les décombres. La population apprit à vivre dans la crainte, la ville était

recouverte d'un voile sombre et chacun ressentait que l'escalade se poursuivrait. Naplouse dut faire face à plus de 5000 militaires, 400 chars et plus de 70 avions de combat. L'offensive dura 22 jours, 22 jours d'attaques terrestres et de bombardements, 22 jours de David contre Goliath. Oh, l'ironie de David devenant Goliath !

Ces 22 jours suffirent à ramener la ville au moyen-âge... Chaque jour, je regardais les hélicoptères tirant sur la vieille ville. Je haïssais la nuit, à chaque instant je craignais que notre immeuble soit la prochaine cible et que nous allions tous mourir. L'immeuble de nos voisins fut touché et 15 familles se retrouvèrent sans domicile, 10 personnes y perdirent la vie. Toute la famille Al Shoubi périt lorsque les bulldozers de l'armée démolirent sa maison, les soldats ne laissant sortir personne comme s'ils prenaient plaisir à les entendre mourir.

Lorsque l'armée leva le couvre-feu et permit aux gens de sortir pour quelques heures, je quittai la maison avec mon père et mon frère pour aller à la vieille ville. Rien n'était pareil. Rien n'était intact. Mon esprit pouvait difficilement assimiler ce que je voyais... Des écoles, des universités, des jardins d'enfants, des mosquées, des églises, des maisons, des animaux, des arbres, les immeubles de Nations unies, des sites de l'UNESCO, des voitures, des rues entières, des canalisations d'eau, des tours électriques, des silos, tout avait été touché par leurs armes sophistiquées.

Il était difficile d'avancer à travers cette dévastation, mais finalement nous arrivâmes là où se trouvait l'atelier de mon père et... l'atelier ainsi que les immeubles voisins n'existaient plus... Rien que le

vide. Je serrai la main de mon père et vis ses larmes perler. Mon père est un homme fort, mais de voir toute sa vie de travail enterrée sous les gravats... Je pouvais sentir sa colère percer sous son silence.

Ce qui s'était passé était un crime de haine. Nous n'avons pas pu aller à l'école durant près de cinq mois, nous avons organisé des centres communautaires où des volontaires venaient donner cours.

Difficile de grandir dans cet environnement. Je ne savais pas comment réagir. Tenter de trouver une arme et aller combattre comme certains autres adolescents ? Jeter des pierres contre l'envahisseur ? Aller me faire exploser à un check point ? Toutes ces options étaient mises en pratique autour de moi. Et moi ? Allais-je finir sur un poster, avec ma photo collée sur un mur ?

Assurer à tout prix l'éducation

Les choses tournèrent autrement pour moi. À 17 ans, je me portai volontaire dans une organisation non gouvernementale palestino-canadienne. À *Project Hope*, des volontaires locaux et internationaux travaillaient ensemble pour fournir aux enfants et à la jeunesse palestinienne des programmes éducatifs, classes de langue, d'art, de technologie et de sports. J'y ai rencontré des personnes venues du monde entier. J'ai senti leur solidarité. Chacune d'elles a dédié une part importante de sa vie à la Palestine.

Au début, j'ai appris l'anglais et quelques mois plus tard je traduisais dans des classes d'art et de photographie. J'ai pu découvrir combien nos activités étaient importantes pour des enfants victimes d'une crise humanitaire dans laquelle ils se voyaient dénier leurs droits les plus élémentaires.

Plus tard, j'ai commencé à organiser mes propres ateliers de photographie. J'ai découvert à quel point la caméra pouvait être importante car elle apporte un témoignage puissant de la misère dans laquelle nous vivons. J'ai travaillé comme volontaire durant cinq ans et j'ai beaucoup découvert à propos de moi-même et de ma communauté. Chaque jour, je traversais des check points, négociant avec les soldats pour pouvoir atteindre mes classes. La plupart du temps, j'usais de mon statut de volontaire international pour aider les gens aux check points

Je me souviens d'un jour où je me dirigeais vers Beit-Dajan, un village à l'est de Naplouse situé dans une zone militaire. Seuls ceux qui y habitaient pouvaient passer. C'était au milieu de l'été, vers midi... Je revenais de mes classes quand j'aperçus de très jeunes enfants avec leur mère stoppés depuis un très long moment sous un soleil de plomb, les enfants suffocants sous la chaleur.

J'étais sur le point de passer lorsque je revins sur mes pas en me dirigeant vers la mère. Comme d'habitude, la réaction du soldat fut : Allez-vous en ou je tire ! Je lui répondis en anglais que je travaillais pour une organisation de défense des droits humains et que je voulais parler au capitaine. Il me répondit qu'il n'était pas présent et me demanda ce que je voulais. Je lui répondis : est-ce ça qu'on vous apprend à l'armée, retenir une femme et ses enfants sous quarante degrés, ne vous reste-t-il aucune humanité ?

Il me rétorqua que tous les Palestiniens étaient des terroristes ! Je lui demandai le numéro de téléphone de son capitaine. Après beaucoup d'insistance et alors que le check-point avait cessé de laisser passer les gens tant que je n'aurais pas dégagé le plancher, je réussis

à le faire appeler son capitaine. La femme et les enfants furent emmenés à plusieurs reprises, les sacs d'écoliers vidés sur le sol. Après que j'aie expliqué la situation au capitaine, il ordonna au soldat de les laisser passer.

Même sous occupation, nous sommes encore plein d'énergie, d'espoir et de sensibilité.

Je suis entré au collège en 2006 pour y étudier l'ingénierie mécanique. Ma faculté était entièrement sponsorisée par l'Allemagne. Mais les Israéliens ont empêché les Allemands d'importer plus de machines et d'équipements. Je manque donc d'expérience pratique

Israël s'attaque de manière systématique à l'éducation en Palestine. Aller à l'école à toujours été une aventure. L'armée avait installé des check points à 500 mètres du collège pour nous empêcher d'y accéder. Nous devons faire preuve de beaucoup d'imagination pour les contourner. Entre 2002 et 2006, pas moins de 500 check points encerclaient Naplouse.

Avant l'intifada, beaucoup de Juifs venaient à Naplouse pour aller au restaurant, faire des achats, entretenir leurs voitures, et un grand nombre de Palestiniens travaillaient en Israël. Je ne comprenais pas que nous avions à faire face à un tel conflit, alors que nous vivions à dix minutes les uns des autres. Ne pouvions-nous pas juste vivre en paix ?

J'ai réussi à trouver une organisation œuvrant pour la paix à Jérusalem où j'avais déjà rencontré des Israéliens, des Palestiniens et des Européens travaillant ensemble pour la paix. L'idée était merveilleuse mais une fois à l'intérieur je me suis rendu compte que ce n'était ni sérieux ni profond. Il y

avait là un professeur qui faisait un exposé expliquant la crainte que les Palestiniens suscitaient auprès des juifs, la crainte que nous ne rêvions que de les jeter à la mer, que nous étions des terroristes, non civilisés, sales, pauvres et stupides. J'ai réalisé qu'il y avait encore beaucoup de chemin à parcourir.

Vivre aujourd'hui en Cisjordanie signifie que vous devez faire face à un gouvernement palestinien violent et corrompu qui rend des comptes au gouvernement israélien et qui n'a rien fait pour son peuple à part permettre à quelques-uns de s'enrichir. Et en plus de cela, nous devons faire directement faire face à l'occupation elle-même.

La découverte du monde

L'Autriche a été le premier pays européen que j'ai visité à l'occasion d'un programme d'échange entre jeunes Européens, Palestiniens et Israéliens. Nous sommes arrivés durant la nuit. Je savais que nous étions quelque part dans les montagnes et quand le soleil s'est levé, la beauté du paysage m'arracha des larmes. J'ai ressenti un air de liberté, une sensation inexprimable, magique...

J'ai été estomaqué lorsque j'ai appris que les Européens pouvaient circuler dans 27 pays sans être arrêtés ou contrôlés. J'ai été honteux de devoir leur expliquer que cela me prenait trois heures pour rendre visite à ma grand-mère qui habitait à 15 km de notre maison.

La vision simpliste que les Européens avaient du conflit m'a décontenancé. Pour eux, il suffisait de s'asseoir à une même table pour trouver une solution. J'ai tenté, encore et encore, d'expliquer qu'il ne

s'agissait pas d'un conflit entre deux parties égales ; qu'il y avait un occupant et un occupé, qu'il y avait un coupable et une victime, que la victime ne pouvait pas négocier le respect de ses droits avec l'occupant parce que la victime n'avait aucun pouvoir. Que jamais un occupant ne reconnaît volontairement ses droits à la victime.

Le séminaire s'est clôturé par l'élaboration d'une belle plate-forme pour la paix. Mais j'ai découvert que deux des participants israéliens étaient des militaires...

Lorsque quelqu'un m'a demandé comment je voyais la solution au conflit, je suis devenu fébrile...

Nous avons perdu 70% de notre terre, nous avons à faire face à un mur deux fois plus long que le mur de Berlin, un mur qui encercle nos maisons, qui divise notre terre, qui nous dénie l'accès à nos champs ; plus de 2000 Palestiniens sont enfermés dans les prisons israéliennes parmi lesquels des enfants de moins de 14 ans. Nous sommes face à un demi-million de colons armés et protégés par l'armée. Nous sommes occupés depuis des décennies.

La solution est pourtant simple... Elle passe par la justice et l'égalité.

J'ai toujours eu foi en la mobilisation de la société civile, la solidarité, les actions pacifiques... Il y a eu suffisamment d'exemples dans le monde de peuples qui se sont libérés par eux-mêmes de l'occupation et de l'esclavage. La société palestinienne est dévastée, fatiguée et plus que déçue par les deux gouvernements, le leur et le nôtre, qui pourrissent notre vie, notre quotidien.

L'Autorité Palestinienne se refuse à aller devant la Cour internationale de Justice, depuis que les États-Unis l'ont menacée de lui couper les vivres.

Je veux néanmoins croire que le temps viendra où les démocraties se lèveront ensemble et forceront Israël à assumer ses crimes devant cette Cour.

Voyages au pays du collage et des collagistes

La Belgique est depuis longtemps une terre d'illustrateurs. Que serait la Bible sans eux ? Et la fascination des images ne date pas d'hier. Je cède volontiers à la passion du collage, cure de jouvence du regard, antidote à l'abstraction épuisante du langage. Y a-t-il une seule vie qui ne soit le produit d'une succession de hasards avec lesquels il nous faut composer ?

J'ai baigné dès l'enfance dans la grande peinture flamande. Je suis né à Anvers, avenue de Belgique. Mes grands-parents habitaient rue Jacob Jordaens, entre la rue du Pélican – l'oiseau qui nourrit ses petits de diamants – et le Parc Van Eyck. Ce nom m'a été très tôt familier. Cette première chronique copiée/collée lui sera donc dédiée. Et puis, l'« Agneau mystique » que l'on vient de restaurer, c'est aussi en quelque sorte une histoire de famille au sens large. C'est la Pâque

de ces grands-parents superbement célébrée avec et contre les Juifs, une tradition millénaire. Déjà chassés depuis soixante ans quand le ou les Van Eyck rallient autour du Sacrifice, version chrétienne, tous les fidèles monothéistes. Un manifeste de politique européenne des nouveaux maîtres, les ducs de Bourgogne, ses employeurs. Avec leurs rêves de grandeur et de nouvelle croisade. Près de six cents ans déjà, comme le temps passe.

Aussi me suis-je précipité à Gand pour voir démonter, nettoyer, restaurer, oserais-je dire repeindre l'imposant retable, avec toutes les armes de la chirurgie picturale. Et voici qu'à son tour, la ville d'Ostende charge un artiste (Kris Martin) de dresser sur la plage, face aux Thermes, le squelette décharné du polyptique, avec la Mer du Nord de Brel pour seul paysage. En hommage à Jan Hoet, figure emblématique du nouveau culte des images mondialement célébré par l'institution muséale. Membre de la caste de prêtres qui indiquent aux fidèles les nouveaux « ismes » en vigueur. Mais les anciens dieux veillent et ne se laissent pas détrôner si aisément. Ils rayonnent encore, tandis que le bateau Belgique et ses Églises s'enfoncent dans les sables. Les maillots de bain d'Adam et Ève sèchent au soleil. Abel et Caïn se battent sur l'estran, alors qu'un ange compatissant nourrit l'Agneau. Qui continue imperturbablement de saigner de tous les péchés du monde.

Editorial /// Points Critiques n°370 – mars-avril 2017 – Visages de la peur

La peur, nous connaissons. Comme organisation juive, nous gardons en mémoire les heures sombres de notre histoire, lorsque les Juifs d'Europe étaient contraints de choisir la clandestinité pour sauver leurs vies. Et bien qu'aujourd'hui nous ne soyons pas les seules ni peut-être les principales cibles du racisme, la résurgence d'un antisémitisme meurtrier qui a frappé jusqu'à notre propre ville nous oblige à adopter un autre rapport au monde, à renouer avec la prudence.

Mais aussi et surtout : à élaborer une réflexion critique sur ces peurs multiples, leur instrumentalisation par des politiciens et les changements, peut-être encore plus inquiétants, que certains d'entre eux introduisent dans nos sociétés pour renforcer « la Loi et l'Ordre » au détriment de nos droits élémentaires. Ainsi l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis de Donald Trump, milliardaire inculte, antisémite, islamophobe et sexiste (pour ne citer que les plus visibles de ses multiples qualités), est-elle à la fois le produit des peurs que ses conseillers ont contribué à fabriquer (notamment à travers la production de ces terribles « faits alternatifs ») et la cause de peurs bien réelles pour les femmes, les Noirs, les Musulmans, les homos, mais aussi les ouvriers, les chômeurs, les malades et en définitive toutes celles et ceux qui ne sont ni mâles, ni blancs, ni chrétiens... ni riches. Les mobilisations de masse qui traversent ces dernières semaines les rues américaines et qui, espérons-le, ne sont pas appelées à faiblir, sont peut-être le début d'une résistance globale au système qui produit des Trump, grands et

petits, de la Maison Blanche à nos propres



Car utiliser la peur pour détricoter les droits, à une échelle plus discrète mais aussi plus insidieuse, c'est ce que font déjà nos propres dirigeants politiques, eux aussi aidés par leurs fabricants de « faits alternatifs », ces mensonges, demi-vérités et fausses évidences que l'on produit au sommet en donnant l'illusion qu'ils sont le reflet du « pays réel ».

Ainsi « chacun sait » que la nouvelle capitale du djihadiste mondial est Molenbeek et que les racines de ce phénomène sont à chercher dans les politiques menées par les partis au pouvoir dans cette commune par le passé (le PS de Philippe Moureaux) ou qui y participent aujourd'hui en coalition (Ecolo en la personne notamment de Sarah Turine). Comme l'explique doctement Jean-Pierre Martin (RTL) dans les colonnes de la revue *Regards*¹, Molenbeek « est devenue un symbole des négligences, de la candeur, de la peur de stigmatiser, des accommodements idéologiques, bref de la cécité politique des autorités belges ».

La peur de stigmatiser : ce n'est en effet pas cette inquiétude-là qui empêche de dormir un Jan Jambon, le ministre N-VA « de la sécurité et de l'intérieur » (une appellation qui ne répond à aucune norme officielle ni même au programme du gouvernement : le mot « sécurité » a été ajouté par fait accompli) qui, interrogé au Parlement au sujet des sources

objectives de sa célèbre déclaration sur « une partie significative de la communauté musulmane » qui aurait « dansé » au lendemain des attentats de Bruxelles, a osé répondre en substance qu'il n'est pas nécessaire de fournir des preuves lorsqu'on dit tout haut ce que tout le monde sait déjà. Des « faits alternatifs » donc.

Ces croyances entretenues conviennent très bien à un gouvernement qui s'efforce d'accélérer le détricotage de nos droits (sociaux) et de nos libertés (démocratiques). Et ce ne sont pas seulement d'irréductibles gauchistes candides dans notre genre qui s'en inquiètent. Lisez plutôt ce qu'écrit le Recteur de l'Université Libre de Bruxelles, Yvon Englert, à propos du projet de loi du gouvernement fédéral invitant les travailleurs sociaux à briser le secret professionnel lorsqu'ils perçoivent des « signes » de radicalisation : « le secret professionnel est un élément essentiel de l'équilibre des pouvoirs entre l'état et le citoyen : il rappelle que le pouvoir de la police et de la justice n'est pas absolu, il protège des valeurs essentielles comme la liberté de la presse à travers le secret professionnel des journalistes, l'exercice des cultes à travers celui des prêtres, l'accès aux soins de santé à travers le secret médical ou la protection des justiciables à travers le secret professionnel des avocats. (...) Le projet de loi véhicule le message subliminaire que les terroristes seraient des assistés, que les services sociaux ne seraient utilisés que par nos concitoyens musulmans, que les assistants sociaux pourraient être des protecteurs des terroristes. Pour [la NVA] qui court derrière les électeurs du Vlaams Belang, qui n'a que faire du travail difficile, indispensable mais souvent ingrat que font les CPAS pour offrir un filet de sauvetage aux plus démunis et aux exclus d'une société qui n'a jamais produit autant de richesse, c'est une démarche compréhensible et cohérente. Elle fait d'une pierre au moins 3 coups. Mais lorsque les partis « traditionnels » tombent dans le piège et en viennent à instrumentaliser les victimes du 22 mars pour justifier

l'injustifiable, il nous semble légitime de sonner l'alarme. »²

Alarme en effet car, comme l'écrit Yvon Englert dans cette même carte blanche, « toutes les dérives totalitaires commencent par des dispositions « mineures » clivant les démocrates ». Et « à ceux pour qui l'Allemagne de 1933 paraît trop loin dans les mémoires », il rappelle le coup de force récent du président turc Erdogan qui a profité du putsch avorté pour légitimer son propre coup d'Etat. C'est également ce que rappelait le philosophe Giorgio Agamben au lendemain de la proclamation de l'état d'urgence en France, sous le gouvernement Valls : « L'état d'urgence est justement le dispositif par lequel les pouvoirs totalitaires se sont installés en Europe. Ainsi, dans les années qui ont précédé la prise du pouvoir par Hitler, les gouvernements sociaux-démocrates de Weimar avaient eu si souvent recours à l'état d'urgence (état d'exception, comme on le nomme en allemand), qu'on a pu dire que l'Allemagne avait déjà cessé, avant 1933, d'être une démocratie parlementaire. Or le premier acte d'Hitler, après sa nomination, a été de proclamer un état d'urgence, qui n'a jamais été révoqué. Lorsqu'on s'étonne des crimes qui ont pu être commis impunément en Allemagne par les nazis, on oublie que ces actes étaient parfaitement légaux, car le pays était soumis à l'état d'exception et que les libertés individuelles étaient suspendues. On ne voit pas pourquoi un pareil scénario ne pourrait pas se répéter en France : on imagine sans difficulté un gouvernement d'extrême droite se servir à ses fins d'un état d'urgence auquel les gouvernements socialistes ont désormais habitué les citoyens. ».³

Dans ce numéro, nous avons voulu faire écho à d'autres voix qui expriment, à leur façon, la peur. D'autres peurs. Celles des animateurs de notre propre mouvement de jeunesse qui comprennent mal pourquoi le local fréquenté par les enfants dont ils ont la charge est désormais protégé par des militaires. Celles de deux citoyens qui ont vécu la peur, une

peur « typiquement juive », mais qui ne sont pas juifs du tout. Et les réflexions critiques de l'association Garance, au sein de laquelle des femmes de tous âges agissent concrètement contre leur propre insécurité en résistant à leur façon à la pensée sécuritaire. Pas de « faits alternatifs » chez nous donc, mais des points critiques.

Publié le 6 mars 2017

¹ Véronique LEMBERG, « Molenbeek-sur-djihad », *Regards*, février 2017. Le titre de l'article reprend tel quel celui de l'ouvrage publié par Grasset et dont l'auteur de l'article écrit elle-même qu'il est digne des « manchettes de tabloïd ».

² « Secret professionnel des CPAS : la lettre ouverte du recteur de l'ULB à Charles Michel », *Le Soir*, 05/02/2017.

³ Giorgio AGAMBEN, « De l'Etat de droit à l'Etat de sécurité », *Le Monde*, 23/12/2015.

[Visite à l'atelier du peintre Arié Mandelbaum](#)

Les éditions &esperluète viennent de publier un livre qui a pris le temps de naître, quasiment l'espace de toute une vie, il débute en 1977 et s'achève en 2014¹.

[Serge Meurant](#) est un grand regardeur. Il a de qui tenir, il est le fils de la prodigieuse illustratrice [Élisabeth](#)

[Ivanovsky](#) (1910-2006). La Revue de la Bibliothèque nationale de France lui rend hommage dans son numéro d'octobre 2016. Sans parler de son frère Georges (vous avez vu le Nouveau Siècle du Conseil de l'Union européenne ? ce vertigineux damier de couleurs, c'est lui !) Regardeur, Serge Meurant l'est aussi par son accompagnement depuis plus de trente ans du cinéma documentaire de création. Lors du festival Filmer à tout prix 2008, Cinematek lui donna carte blanche pour une sélection de ses coups-de-cœur. Vivement qu'on réunisse un jour ses écrits sur le cinéma. De plus, dans sa poésie même, la vue reste le point focal. Le poète a réuni les textes écrits tout le long des années sur Arié Mandelbaum. Ce qu'il aime avant tout, c'est visiter l'atelier : *« Je n'ai jamais osé juger une toile ou un dessin hors de ce contexte et, à dire vrai, cela ne m'intéresse pas. Seule une relation avec l'œuvre, née de la contemplation de la toile en train de se faire, me convient. »*



@Elie Gross



@Elie Gross



@Elie Gross

Ce livre est remarquable par l'ensemble de ses photos signées Philippe Vindal, Marc Trivier, Bérengère Gimenez, sans oublier celles publiées jadis dans Revue et Corrigée : les photos d'Elie Gross. C'est lui qui fait la couverture, c'était en 1985 rue Rodenbach. Faites comme bon vous semble, mais moi j'ai commencé ma lecture par la fin : nous voici en 2014, le poète rend visite au peintre alors qu'il travaille aux portraits de Franz Kafka. « J'éprouve un sentiment de familiarité, comme si les ateliers successifs s'emboîtaient les uns dans les autres, ne formaient qu'un espace unique à travers les années. J'y retrouve les variations des mêmes thèmes, le portrait si émouvant de sa mère, l'espace du camp,

l'assassinat de Lumumba. » Au premier coup d'œil, on reconnaît une toile d'Arié par sa blancheur. Je l'ai encore constaté l'autre jour en voyant le superbe film de Boris Lehman *Funérailles* : un enfant montre sa tête entre deux grandes toiles – de qui sont-elles ? Une seule image, même fragmentaire, a suffi, nous reconnaissons la patte d'Arié. « Cet ensevelissement dans le blanc assourdit la mémoire du camp de concentration, les portraits de proches disparus. On dirait qu'ils s'éloignent à l'instant même de leur apparition sur la toile. » Et ceci encore : « respirer silencieusement, l'étendue du papier blanc, où se brode la trace légère de ce qui s'impose par l'effacement. » Retournons au début, nous voici en 1977. Les figures du politique, de l'actualité ou de l'Histoire, sont source d'inspiration pour le peintre, portrait de Julien Lahaut, l'enterrement de Salazar, l'exécution d'un condamné à mort. « Un événement véhiculé par les médias a perturbé la démarche de Mandelbaum, l'a cravachée d'adrénaline noire, l'obligeant à abandonner sur le champ tout autre travail. »

Lire les œuvres complètes d'un poète même de son vivant, c'est faisable, mais il en va tout autrement pour un artiste peintre. Est-il possible d'avoir une vue d'ensemble de l'œuvre d'Arié Mandelbaum ? Non. Y a-t-il un lieu pour nous offrir cette occasion ? Non. Sous ses airs modestes, le livre de Serge Meurant est primordial : il nous invite à une vue panoramique de l'œuvre du peintre Arié Mandelbaum.

¹ Serge Meurant (textes), Arié Mandelbaum (peintures et atelier) Philippe Vindal, Elie Gross, Marc Trivier et Bérengère Gimenez (photographies) *Visites à l'atelier du peintre Arié Mandelbaum* éditions &esperluète, 2016, 96 p.

Nouvelle laïcité ou nouveau racisme ?

Il faut d'abord lever quelques malentendus autour du mot « laïcité ». D'abord, ce mot n'existe qu'en français. Dans le monde anglo-saxon, on parlera de « secularism » pour désigner la séparation des Églises et de l'État (laïcité de l'État) ou de « secularisation » pour désigner la fin du monopole religieux dans la définition des normes collectives du comportement social. En néerlandais, ce sera aussi « secularisme » même si certains essaient d'introduire « laïciteit » comme calque du mot français, mais la sauce ne prend pas. De fait, tous les débats autour de la laïcité n'existent qu'en français et au sein des sociétés qui s'expriment dans cette langue. En dehors de la Turquie et du Mexique, la France est d'ailleurs le seul État à se définir comme un État laïque. C'est dire à quel point ce vocable a une diffusion géographique limitée.

A LA BELGE

En Belgique non plus, la « laïcité politique » n'a aucune validation législative ou constitutionnelle. Ici, résultat de longues batailles pour réduire l'influence de la cléricature catholique, c'est le terme de « neutralité » qui s'est imposé. Et pourtant, comme plusieurs travaux l'ont bien montré (Mehmet Saygin, Jean-Philippe Schreiber), la Belgique – au même titre que la grande majorité des États démocratiques – est bien un « État laïque » : la religion n'a plus d'influence sur la conduite de l'État (« secularism »), expression d'une société pluraliste où plus aucun dogme religieux ne définit les normes collectives (« secularisation »).

Pourtant, en Belgique francophone, on parle à tort et à travers de « laïcité ». Mais ici, elle désigne une « laïcité philosophique », concept bizarre qui désigne les non-croyants. Dans un État pluraliste, personne ne conteste le droit des athées et des agnostiques de s'associer et de revendiquer les mêmes avantages que ceux qui seraient consentis aux diverses communautés religieuses. Mais on aurait pu se passer de l'utilisation de l'adjectif « laïque » qui vient tout embrouiller. Cette confusion n'existe pas du côté flamand, où la « laïcité philosophique » se nomme « vrijzinnigheid » (libre pensée) et où l'équivalent du Centre d'action laïque est l'Humanistisch Verbond. Il n'y a donc qu'en Belgique francophone que, quand quelqu'un vous dit « Je suis laïque », il faut entendre « Je ne suis pas croyant-e ». Comme chez les Juifs, où on est soit croyant soit laïque. Alors qu'au sens politique – le seul qui vaille –, la laïcité est un bien commun que peuvent parfaitement partager des croyants et des incroyants, et c'est d'ailleurs le cas.

Cette confusion des termes rend encore plus déplacées les diverses propositions qui visent à inscrire la « laïcité » dans notre appareil législatif ou constitutionnel. À cause de cette ambiguïté, de nombreux citoyens croyants et parfaitement démocrates identifieront cette « laïcité » dans son double sens, dont aussi comme un manœuvre antireligieuse. Cette confusion est d'ailleurs en train de saboter l'excellente initiative de l'EPC (cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté) qui est organisé dans l'enseignement public à partir de cette année à la place d'une partie des cours de religion ou de morale, parce qu'elle est souvent perçue comme une manœuvre de la « laïcité philosophique » hostile aux religions, notamment par les familles musulmanes qui, pour des raisons honorables, tiennent à ce que leur religion reste enseignée correctement à l'école officielle.

A LA FRANÇAISE

Loin d'être un modèle aisément exportable, la « laïcité à la

française » est un curieux animal. Elle se réfère à la « loi de séparation des Églises et de l'État » (1905) dont l'article 2 stipule que « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte », ce qui est fort différent de ce qui se pratique dans d'autres démocraties européennes, par ailleurs parfaitement sécularisées. Ainsi, de nombreux États européens ont une religion d'État (anglicane au Royaume-Uni, luthérienne dans les pays nordiques) tandis que la Belgique, qui n'en a pas, reconnaît tous les cultes après une procédure d'agrément. La laïcité française n'est pas pour autant une laïcité « chimiquement pure » et elle se permet pas mal d'entorses à ses propres principes proclamés. Ainsi, dans les trois départements dits d'Alsace-Moselle, le vieux concordat de 1801 n'a pas été aboli et les ministres du culte restent bien salariés par l'État, comme en Belgique, tandis que les cours de religion sont obligatoires dans les écoles. Mais cette exception ne concerne que les « cultes historiques ». Donc pas l'islam, pourtant deuxième religion de France. Enfin, les « établissements religieux historiques » (des églises catholiques à 90%) nationalisés par l'État sont entretenus par lui et mis à disposition des communautés convictionnelles, tandis que les nouveaux cultes (musulman ou évangéliste principalement) doivent se débrouiller tout seuls, en espérant un soutien nullement obligatoire de la part des autorités locales. À bien des égards, la laïcité belge apparaît bien plus égalitaire que la française [1].

Mais, avec ses caractéristiques historiques singulières, la laïcité française issue de la loi de 1905 a joué son rôle d'apaisement pendant près d'un siècle. Les choses ont commencé à changer quand le paysage convictionnel français, qui semblait stabilisé, s'est transformé avec l'irruption d'un islam visible porté par les « nouveaux français » issus de l'immigration algérienne et marocaine. On n'a pas le temps d'expliquer ici le processus et les modalités de cette transplantation [2]. À la fin du siècle précédent, la visibilité de cette religion « pas de chez nous » est entrée

en résonance négative avec un pays en profonde crise sociale, que d'aucuns, surtout à droite, interprétèrent comme une crise identitaire. L'Europe néolibérale et ses ukases étant hors de portée, le mécanisme classique du bouc émissaire se mis à jouer à plein : si la France se portait mal, c'est parce que ses valeurs étaient attaquées de l'intérieur. D'Éric Zemmour à Alain Finkielkraut, des intellectuels vont s'épancher sur l'identité malheureuse d'une France en déclin. La géopolitique s'en mêlant, l'autre vers qui la colère populaire pouvait se détourner n'était plus l'Arabe, mais le musulman, soit la même personne mais envisagée par un autre biais.

Ce glissement d'un racisme classique vers une nouvelle forme de rejet d'une partie de la population a pu s'appuyer sur une très ancienne tradition française d'homogénéité culturelle. De la monarchie absolue à la république jacobine, la France a toujours assimilé ses minorités, par la violence si besoin est. Elle supporte moins que d'autres nations l'émergence inéluctable de sociétés multiculturelles. Puisque la différence perçue comme menaçante était désormais de nature religieuse, on va mobiliser la laïcité pour la tenir à distance, voire la refouler. Ainsi, une « nouvelle laïcité » va se mettre en place autour de changement de siècle, en fédérant un large spectre politique, de l'extrême droite (Marine Le Pen), jusqu'aux socialistes ou assimilés (Manuel Valls, Jean-Pierre Chevènement) en passant par la droite (le sarkozyste François Baroin, Jean-François Copé) et avec certains accents chez Jean-Luc Mélenchon. C'est ainsi qu'en France l'extrême droite va jusqu'à se présenter comme le meilleur défenseur de la laïcité, alors que dans d'autres pays européens elle met surtout en avant les traditions nationales et l'identité chrétienne. Caractéristique de cette « nouvelle laïcité » : l'exigence de neutralité ne concerne pas seulement les institutions publiques, elle concerne désormais toute la population dès qu'elle sort de chez elle : dans les lycées et collèges (loi du 15 mars 2004), demain à l'Université (proposition Sarkozy), dans certains lieux publics (piscines,

accompagnement des sorties scolaires) et, depuis cet été, sur la plage.

Cette instrumentalisation de la laïcité au profit de nouvelles discriminations est une particularité française. En Allemagne où, on le sait, le racisme anti-immigré se porte bien, les musulman-e-s n'ont jamais été refoulés en tant que musulman-e-s. Ainsi, les enseignantes musulmanes ont obtenu devant la Justice le droit de porter le foulard en classe. Quant aux élèves, il n'a jamais été question de le leur interdire. La Belgique aurait intérêt à s'inspirer des autres pays plutôt que d'importer le logiciel français qui est très peu performant en matière de vivre-ensemble. Même si notre familiarité avec l'idéologie française nous rend particulièrement perméables, nous n'avons aucune raison de renoncer à notre culture du compromis qui s'est notamment manifestée sur le plan « philosophique » dans le pacte scolaire de 1958 qui, s'il est effectivement dépassé aujourd'hui dans les faits, nous aura évité bien des déchirures. La laïcité bien comprise est un outil du vivre-ensemble. Si elle le détruit, elle se trahit.

Notes

[1] Lire à ce propos Caroline Sägesser, « Les accommodements déraisonnables de la laïcité française », Politique 98-99, mars 2017 (à paraître)

[2] C'était notamment le sujet de mon essai *Le rejet français de l'islam*, PUF, Paris (2012)

Des alliances empoisonnées

Connaissez-vous ces nouveaux féministes belges, Reynders (Didier), Ducarme (Denis), Michel (Charles)... ? Tous ces membres de la confrérie des grands émancipateurs, comme Valls (Manuel) en France ou encore Wilders (Geert) aux Pays-Bas ? Ils semblent tous unis pour défendre les droits des femmes, et/ou ceux des LGBT+ [1], tant qu'on y est, contre les menaces venues « d'ailleurs », alors même que leurs projets politiques mènent au creusement des inégalités sociales.

« HOMONATIONALISME »

Le Front National n'est pas en reste. En 2010, Marine Le Pen déclarait : « Dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juif » [2]. Inutile de détailler de quels quartiers il s'agit. Aujourd'hui, elle n'hésite pas à citer Simone De Beauvoir et prendre prudemment des distances avec les maniaques de la Manif pour Tous. Alors même que l'eurodéputé FN Dominique Martin défend la liberté des femmes de « s'occuper de leur foyer » et que Marion Maréchal-Le Pen proposait, durant la campagne des régionales, de couper les subventions du Planning familial.

Chez nous, la N-VA participe bruyamment à la Belgian Pride, achète des pages dans le magazine gay et lesbien Zizo et publie des tribunes enflammées de dénonciation des violences envers les homosexuel-le-s... Violences attribuées, bien entendu, à « certaines cultures » (suivez mon regard) [3]. Faut-il rappeler combien les violences sexuelles à Cologne, lors de la nuit du nouvel an, ont suscité des vocations de défenseurs de l'intégrité des femmes, dans une Allemagne qui jusque-là, ne pénalisait guère ces violences, qui n'étaient reconnues comme telles que si la victime pouvait prouver qu'elle s'était défendue jusqu'à la dernière goutte de sang [4] ? Depuis, la loi a été modifiée.

Toutes ces indignations soudaines n'ont d'autre but que d'offrir une justification « respectable » à des positions racistes et plus particulièrement islamophobes.

On pourrait rejeter ces rodomontades d'une pichenette si elles restaient sans effet. Malheureusement, certain-e-s se laissent charmer par le chant des sirènes. Ainsi, une enquête indiquait qu'en France, un tiers de gays mariés avaient voté FN aux dernières régionales, en 2015, c'est-à-dire 5% au-dessus de la moyenne nationale, et juste en-dessous du score de la gauche qui avait pourtant introduit le « mariage pour tous » !

En Suisse, la très xénophobe Union démocratique du centre (UDC) a créé sa propre section gay. En Angleterre, les hooligans de la Ligue de défense anglaise ont voulu organiser une Gay Pride en plein cœur d'un quartier musulman de Londres. Quant aux organisateurs de la Gay Pride danoise, ils ont décerné le Prix de l'homophobie aux pays musulmans, alors même que des pays tout à fait chrétiens, comme l'Ouganda, ne se débrouillent pas mal non plus en matière de répression de l'homosexualité. En France, en 2011, devant la colère de plusieurs associations, les organisateurs de la Gay Pride ont dû retirer au dernier moment une affiche qui annonçait le défilé parisien avec un coq dressant fièrement sa crête.

Ces poussées de ce qu'on appelle désormais « homonationalisme » ont poussé la philosophe Judith Butler, théoricienne du mouvement « queer », à refuser en 2010 le Prix du courage civique que les organisateurs de la Gay Pride de Berlin s'apprêtaient à lui remettre. « Nous sommes enrégimentés dans un combat nationaliste et militariste », a-t-elle lancé pour expliquer son refus [5].

RESISTANCES

Heureusement donc, il y a aussi des résistances. A propos des événements de Cologne, une partie significative des mouvements féministes a refusé de pointer du doigt les « étrangers » – ce

que d'aucuns lui ont d'ailleurs reproché – pour déclarer que s'il y avait bien une « culture » à dénoncer, c'était la culture machiste et une certaine construction de la masculinité, que les « nôtres » partagent largement.

Un point de vue intéressant est défendu par la chercheuse et professeure de sociologie Sarah Bracke [6] : « Ce sont les Etats européens qui ont instauré, dans les pays colonisés, des lois réprimant l'homosexualité, comme une partie de leur mission civilisatrice. (...) Cette idée de « sexualité sauvage » est comme un fil rouge des rapports entre l'Europe et ses colonies. Elle était encore très présente jusque dans les années 1950. (...) Dans les dernières décennies, le mécanisme s'est renversé. Tout à coup, l'Europe a prôné une sexualité plus ouverte, qui n'était plus présentée comme « sauvage » mais comme « libérée ». Il faut replacer ce changement dans un contexte géopolitique. En pleine guerre froide, l'Occident s'est positionné comme territoire de la liberté, en particulier dans deux domaines : la liberté d'expression et les relations entre hommes et femmes ».

Quant aux réactions des dominé-e-s, embarqué-e-s du côté d'une droite qui n'a jamais œuvré à leur émancipation, Sarah Bracke a une explication : « A côté de nationalistes convaincus, il y a aussi des militants qui tout simplement, ne voient pas le piège. Il y a là un manque de lucidité politique, mais aussi sans doute une volonté de préserver des privilèges ».

Il semble donc utile de rappeler que l'opposition entre catégories de dominé-e-s ne profite, finalement, qu'aux dominants, et qu'il est illusoire de croire que l'émancipation des un-e-s peut se bâtir sur la discrimination des autres.

Notes

[1] Le + désigne d'autres catégories de personnes, les queer, les intersexes...

[2] Libération, 14 janvier 2016

[3] Tribune parue dans Brussel Deze Week, 11 mai 2012, « Geen fierheid zonder moed ». Le « courage » version N-VA consistant à désigner l'homophobie comme une tradition culturelle (devinez laquelle). Les ASBL Merhaba, Garance, Ella, Kif Kif et le MRAX leur ont répondu dans une autre tribune, intitulée « A propos de l'homophobie, des allochtones et du courage » et qu'on peut retrouver, ainsi que la tribune de la N-VA, sur le site www.bruzz.be.

[4] Voir www.garance.be/cms/ ? Lecons-de-Cologne

[5] Le Monde, 12 avril 2016

[6] Politique, n°95, mai-juin 2016